

croissante, témoignée en particulier par les soldats, pour la protection attribuée à la servante de Dieu.

Le Saint-Père, mis au courant des faits, a bien voulu accorder, dans l'audience du 10 juin dernier, l'autorisation de frapper une médaille, dont il a déterminé la composition et l'inscription, afin de prévenir tout culte qui devancerait la décision de l'Église.

S. S. Benoît XV a spécifié que cette médaille ne pourrait pas être bénite, et a pros crit les modèles où l'image de la servante de Dieu est associée à celle de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge ou des saints.

Mgr l'évêque de Bayeux s'occupe de la réalisation de ce projet. Il rappelle la note officielle qu'il a fait insérer dans la *Semaine religieuse* de Bayeux, le 15 janvier 1913, et rejette toute médaille autre que celle qui sera frappée conformément aux instructions données par Sa Sainteté.

Note des CLOCHES — Les journaux ont déjà publié quelques-unes de ces faveurs aux soldats, qui ont attiré l'attention du Souverain Pontife lui-même. Nous sommes heureux de dire que nos chères Carmélites de Saint-Boniface viennent de nous remettre tout un cahier contenant le récit de ces faveurs qui augmentent toujours. Ce cahier vient du Carmel de Lisieux, au diocèse de Bayeux, où a vécu la servante de Dieu et où est son tombeau.

A SAINTE-AGATHE

Le 4 août a eu lieu à Sainte-Agathe une double cérémonie qui mérite d'être notée. M. l'abbé E. Rocan, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Desrosiers, curé de Saint-Antoine, et Mireault, curé de Saint-Adolphe, a chanté un service anniversaire pour les deux premiers curés, M. l'abbé Samoizette. (24ème anniversaire), et M. l'abbé Bourret. (3ème anniversaire). Le service anniversaire de M. l'abbé Campeau, décédé en mars dernier, aura lieu à sa date naturelle.

S. G. Mgr Béliveau, administrateur du diocèse *sede vacante*, présida l'absoute et bénit ensuite le très beau calvaire, dont la paroisse vient de faire l'acquisition.

M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, prononça un sermon de circonstance. Étaient aussi présents M. l'abbé Gendron, curé de La Salle, M. l'abbé Giroux, curé de La Broquerie, et le R. P. Marciteau, F. M. I., de Cartier.

— Le pèlerinage annuel de Saint-Boniface et des paroisses environnantes à Sainte-Anne des Chênes, a eu lieu le 11 août.